Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_206BIS-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 41
Présents : 36
Absents représentés : 5

Date de la convocation : 9 septembre 2026
Date d'affichage : 9 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-sept septembre à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents par ordre alphabétique :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Bondiguel, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, Mme Guignon, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Le Gonidec, M. Janvier, Mme Lemoine, Mme Lohier, Mme Machard, M. Mallet, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Régnault, M. Retore, Mme Roussel, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet, Mme Veillard.

Étaient absents excusés et représentés : M, Hubert représenté par M. Houdus, M. Droniou représenté par Mme Garnier, Mme Lemercier représenté par M. Dubreil-Jardin, M. Dusautoy représenté par M. Hameau, Mme Meignan représentée par M. Dominique Prioul

Absents excusés : M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Montembault,

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_206_020_5.3 : Désignation représentant de Couesnon Marches de Bretagne à la Commission Consultative Paritaire du Syndicat Départemental d'Energie 35

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire qu'il est nécessaire de désigner un représentant à la Commission Consultative Paritaire du Syndicat Départemental de l'Energie 35.
Cette Commission vise à coordonner les actions du SDE35 et des EPCI d'Ille-et-Vilaine dans le domaine de l'Energie. Elle est chargée de mettre en cohérence leurs politiques d'investissement et de faciliter l'échange de données.

Composée à parité de délégués du Syndicat Départemental d'Energie 35 et de représentants des EPCI du département, elle comprend 18 délégués du Syndicat et 1 représentant par EPCI désigné.

Monsieur le Président propose de désigner un représentant pour Couesnon Marches de Bretagne à la Commission Consultative Paritaire du Syndicat Départemental d'Energie 35

Lors du Bureau Communautaire en date du 10 septembre 2026, Monsieur Olivier SOURDIN a proposé sa candidature.

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260917-2026_206BIS-DE

Vu l'exposé de Monsieur le Président,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, accepte la désignation de Monsieur Olivier SOURDIN représentant de Couesnon Marches de Bretagne à la Commission Consultative Paritaire du Syndicat Départemental d'Energie 35.

Le Secrétaire de séance
Monsieur Olivier GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE